Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8170144
Centre d'intérêt: 34

Garant, Louise.

La recherche québécoise sur l'étiologie de la délinquance / Louise Garant . -- [Québec : Ministère des affaires sociales] Service des synthèses de recherche, 1979.
iiii, 71 f. ; 28 cm.

Bibliographie: f. 63-71. Glossaire: f. 59-62.

Cote Dewey: 364.36'072'0714/G212r Cote LC: HV/9109/.Q3

Descripteur(s): *Délinquance *Inadaptation sociale *Comportement social *Adolescent *Revue de la recherche *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Université de Montréal (Québec) Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile *GRIJ (Groupe)

Le Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile (GRIJ) de l'Université de Montréal a été créé en 1973. Ses travaux, fondés sur l'analyse du milieu montréalais, portent sur deux aspects principaux: l'épidémiologie et l'étiologie de la délinquance d'une part, les mécanismes de rééducation sociale de l'autre. C'est le premier volet des recherches du GRIJ que présente cette synthèse portant sur une quarantaine de travaux publiés entre 1975 et 1979. Sont abordés l'analyse de la structure et de la dynamique du comportement délinquant ainsi que l'élaboration du modèle explicatifs de la délinquance.

Le document fait ressortir la complexité du phénomène de la délinquance. Les chercheurs ont vérifié l'hypothèse voulant que les valeurs sociologiques expliquent une bonne part de la délinquance générale, celle qui est le fait de 90% des adolescents. Ces mêmes variables sont toutefois moins utiles pour expliquer la délinquance grave qui est le fait de 8 à 10% des jeunes. L'explication par les variables psychologiques ne s'avère pas non plus suffisante. Sans doute l'examen de l'interaction des deux types de facteurs constitue-t-il la voie à privilégier pour l'avenir.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170144

# LA RECHERCHE QUEBECOISE SUR L'ETIOLOGIE DE LA DELINQUANCE

LOUISE GARANT
SERVICE DES SYNTHESES
DE RECHERCHE

NOVEMBRE 1979

E D U Q 8170144

# LA RECHERCHE QUEBECOISE SUR L'ETIOLOGIE DE LA DELINQUANCE

LOUISE GARANT
SERVICE DES SYNTHESES
DE RECHERCHE

NOVEMBRE 1979

# PRESENTATION

La délinquance juvénile, un épiphénomène familier et omniprésent dans nos sociétés contemporaines qui accompagne la crise de l'adolescence, est généralement perçue de façon assez négative par l'ensemble de la population. Au-delà de tous les clichés, les stéréotypes et les idées pré-conçues, il convient de démystifier cette question, de proposer des explications et d'en tirer des conclusions utiles.

De nombreuses recherches ont été réalisées au Québec qui permettent non seulement de décrire la délinquance et ses principales manifestations mais aussi de dégager certains modèles et facteurs explicatifs qui restent cependant à préciser.

Le présent document constitue une synthèse des principaux travaux effectués par le Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile (G.R.I.J.) de l'Université de Montréal en ce qui a trait à l'étiologie de la délinquance. Ces travaux ne portent cependant que sur le milieu montréalais.

PREMIERE CONSTATATION: L'AMPLEUR DU PHENOMENE

Une enquête[1] effectuée auprès de 3 000 jeunes montréalais nous apprend que 93% des adolescents ont commis au moins un acte dit de "délinquance générale" pendant l'année précédant l'enquête. Ce pourcentage, étonnant à première vue, ne reflète en fait que l'élasticité de la définition retenue, la délinquance générale comprenant tous les délits et actes défendus. A ce titre, l'école buissonnière et la violation du couvre-feu sont considérées comme des actes délinquants. De plus, 88% des adolescents se livrent occasionnellement à la délinquance statutaire ou marginalité, concept équivoque qui réfère aux actes punissables seulement en raison de l'âge des sujets et des valeurs établies (ex.: les relations sexuelles).

Si 81,5% des adolescents ont commis au moins un acte bénin punissable en vertu du code criminel, on peut dire que 9 à 10% seulement sont en situation de délinquance criminelle grave.

Exception faite de la délinquance statutaire ou marginalité, qui s'apparente plus à la précocité et au non-conformisme qu'à autre chose, les diverses formes de délinquance diminuent constamment avec l'âge.

---

1 PRECHETTE, M. - LEBLANC, M. (1978) La délinquance cachée des adolescents montréalais, volume 1 du rapport final, Montréal, G.R.I.J.

DEUXIEME CONSTATATION: LES FACTEURS EXPLICATIFS

Le statut socio-économique n'a pas l'influence qu'on serait porté à lui accorder à première vue. Si une proportion sensiblement plus élevée de délinquance criminelle grave se retrouve chez les cols bleus, la marginalité, pour sa part, augmente d'une manière appréciable avec le statut socio-économique.

Par ailleurs, les études consacrées à l'analyse de la délinquance en fonction du statut des sujets (étudiant, "décrocheur", jeune travailleur) révèlent, entre autre, qu'il y a forte diminution de la délinquance chez les "décrocheurs" par rapport aux étudiants et que cette diminution est deux fois plus importante lorsque le "décrocheur" s'intègre normalement au marché du travail. Cette dernière assertion confirme le rôle majeur de l'activité - travail au niveau de la régulation sociale. Finalement, les études portant sur les rapports entre l'attachement (relations affectives avec des personnes respectueuses des lois) et la délinquance soulignent, de façon unanime, les effets bénéfiques d'une supervision personnalisée auprès des jeunes, tant au plan scolaire qu'au niveau familial. Il est à noter, de plus, qu'une participation active dans le domaine des loisirs (avec des pairs) occasionne un accroissement de la délinquance criminelle, en particulier de la délinquance grave.

Le travail de madame GARANT réflète l'ampleur et la variété de la contribution québécoise à l'étude de la délinquance. Il contribue assurément à une perception plus juste d'un phénomène complexe, fluide et non dénué d'ambiguïtés. Il confirme également que le phénomène est fortement relié à la crise normale de l'adolescence et au processus de socialisation, qu'il se résorbe de lui-même, avec l'âge, pour l'ensemble des jeunes. De ce fait, estiment les criminologues, l'intervention la plus réduite possible paraît préférable.

GILLES PICARD, Chef du
Service des synthèses
de recherche

# DELINQUANCE JUVENILE:
## AMPLEUR, CARACTERISTIQUES ET QUELQUES FACTEURS EXPLICATIFS

| TYPE DE DELINQUANCE | AMPLEUR | CARACTERISTIQUES | AGE | SEXE | STATUT SOCIO-ECONOMIQUE | STATUT (DEF. p.62 (ETUDIANT, DECROCHEUR, TRAVAILLEUR | ATTACHEMENT (DEF. p.61) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Délinquance générale | 93% des adolescents de 12 à 18 ans (enquête sur plus de 3,000 jeunes montréalais). | Phénomène généralisé et caché.<br>Comprend tous les délits ou actes défendus (cf. p.59).<br>Cependant la cible privilégiée des adolescents est constituée des biens plutôt que des personnes et les délits sont généralement bénins et malicieux. | Poussée à la puberté et la préadolescence.<br>Diminution substantielle après l'adolescence. | Surtout chez les garçons.<br>3 garçons pour 1 fille. | Aucune influence.<br>Se retrouve dans toutes les couches sociales. | | |
| Délinquance statutaire (marginalité) | 88% des adolescents. | Actes punissables seulement en raison de l'âge des sujets, i.e. précocité dans la pratique de comportements adultes. | Augmente constamment et significativement avec l'âge. | | Augmente avec le statut socio-économique. | | |
| Délinquance criminelle.<br>↓<br>Délinquance grave. | 81,5% des adolescents de 12 à 18 ans.<br>9 à 10% | Infractions au code criminel.<br>Actes graves dirigés contre les biens et les personnes. | Epiphénomène qui caractérise surtout le début de l'adolescence.<br>Diminue constamment et significativement avec l'âge. | | Une certaine tendance à augmenter avec le statut socio-économique.<br>Sensiblement plus élevée chez les cols-bleus. | Lorsqu'il y a forte tension à l'école, le jeune cherche une solution dans la délinquance. Ceci expliquerait peut-être le fait qu'il y a forte diminution de la délinquance chez les "décrocheurs" par rapport aux étudiants. Cette diminution est 2 fois plus importante lorsque le "décrocheur" s'intègre normalement au marché du travail, surtout s'il s'agit d'un travail à plein temps. | Plus il y a attachement vis-à-vis des personnes respectueuses de la loi, moins il y a délinquance et inversement. Même constation pour les contacts avec les amis délinquants.<br>La famille peut jouer un certain rôle (positif ou négatif), moins par sa structure ou sa composition que par le type de supervision accordé au jeune.<br>L'école: s'il y a maintien ou développement de l'intérêt pour l'école, il y a baisse de la délinquance.<br>Loisirs: Plus le jeune participe plus il y a délinquance.<br>Travail: Le rôle de régulation sociale du travail s'avère l'un des plus importants. |

GP/dd
décembre 1979

TABLE DES MATIERES

PAGES


AVANT-PROPOS 1

INTRODUCTION 3

1. ORIENTATION DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR L'ETIOLOGIE DE LA DELINQUANCE..... 7

2. ANALYSE DE LA STRUCTURE ET DE LA DYNAMIQUE DU COMPORTEMENT DELINQUANT..... 9

2.1 La délinquance du jeune montréalais..... 10
2.2 La délinquance des pupilles du Tribunal..... 12
2.3 Le développement de la délinquance..... 15

3. ELABORATION DE MODELES EXPLICATIFS DE LA DELINQUANCE.. 20

3.1 Approche sociologique: travaux sectoriels..... 20

3.1.1 Famille et délinquance..... 21
3.1.2 Ecole et délinquance..... 23
3.1.3 Groupe de pairs et délinquance..... 25
3.1.4 Loisirs et délinquance..... 26
3.1.5 Transition statutaire et délinquance..... 28

3.2 Approche sociologique: modèles globaux..... 30

3.2.1 Vérification transculturelle de la théorie de la tension..... 30
3.2.2 Les modalités de l'engagement et la délinquance..... 33
3.2.3 La contrainte sociale et délinquance..... 36
3.2.4 Vérification de la théorie du contrôle social..... 39

PAGES (suite)


3.3 *Approche psychologique: travaux sectoriels*..... 40

3.3.1 La personnalité de l'adolescent montréalais..... 41

3.3.2 Application de tests de personnalité..... 42

3.3.3 Famille, personnalité et délinquance..... 43

**3.4** *Approche psychologique: modèle global*..... 46

4. *TRAVAUX EN COURS*..... 50

CONCLUSION 53

ANNEXE 58

LEXIQUE 59

BIBLIOGRAPHIE 63

## AVANT-PROPOS

Dans le vaste domaine de la recherche socio-économique, peu de sujets ont fait l'objet d'autant de travaux que la délinquance juvénile et ce plus particulièrement aux Etats-Unis mais également en France et en Angleterre.

Or, contrairement à la situation qui prévaut dans bien d'autres secteurs, le Québec n'est pas uniquement tributaire de l'étranger pour la connaissance de ce phénomène. Depuis 1973, le groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile (ci-après appelé G.R.I.J.) de l'Université de Montréal est devenu le centre de développement d'une vaste recherche multidisciplinaire. Ce programme de recherche compte deux volets principaux, l'un concernant l'épidémiologie et l'étiologie de la délinquance et l'autre portant sur les mécanismes de régulation sociale et plus spécifiquement sur l'évaluation d'ensemble du système de rééducation. Seuls les travaux du Centre de Vaucresson en France et ceux de West en Angleterre peuvent se comparer à ceux du groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile.

Même si le programme de recherche du G.R.I.J. n'est pas encore parvenu à son terme, l'ampleur et l'intérêt des travaux déjà achevés nous ont laissé croire à l'utilité d'un essai de synthèse des principales recherches touchant plus spécifiquement l'épidémiologie et l'étiologie de la délinquance au Québec.

L'équipe de chercheurs du G.R.I.J. a fait et poursuit de sérieux efforts de diffusion des résultats de ses recherches auprès des chercheurs en criminologie, des spécialistes de la rééducation et aussi du grand public; les nombreux colloques, conférences, articles de revues en font preuve.

Notre intention n'est donc pas de nous substituer au G.R.I.J. dans ce rôle de diffusion des résultats de recherche. Nous visons plutôt à fournir l'occasion aux responsables des divers services du ministère des Affaires sociales directement ou indirectement intéressés à ces questions de prendre connaissance de l'existence et du contenu de ces recherches et, du moins le souhaitons-nous, d'y puiser des connaissances utiles pour la planification et la programmation des services sociaux.

## INTRODUCTION

Si la délinquance juvénile, et plus particulièrement son étiologie, ont fait l'objet de si nombreuses recherches c'est à n'en pas douter qu'il s'agit d'un phénomène extrêmement complexe.

"Délinquant juvénile" est une étiquette passe-partout, une notion floue qui pourra tout autant s'appliquer à un jeune ayant commis une infraction au code criminel qu'à un jeune ayant passé outre à certaines dispositions des règlements municipaux ou ayant un comportement jugé contre-indiqué pour un mineur quand ce n'est pas à un adolescent vivant une situation difficile et nécessitant protection.

Lorsqu'on parle de délinquants, on pense naturellement à tous les jeunes arrêtés par la police, traduits devant le Tribunal, parfois condamnés mais il y a également tous ces adolescents qui commettent des infractions de même nature mais dont les actes ne viennent jamais à la connaissance de la police.

Enfin, il faut garder à l'esprit que la notion de délinquance change selon les époques, les milieux et la tolérance relative de ces derniers face à certains comportements.

S'il apparaît difficile de cerner la délinquance dans ses manifestations, la tâche est encore plus ardue quant il s'agit d'en connaître la genèse, l'étiologie.

Notons tout d'abord qu'on peut difficilement parler de "causes" au sens où on l'entend dans les sciences physiques; il est plus pertinent de parler de "facteurs" ce qui sous-entend que des éléments diversifiés entrent en ligne de compte et que les liens observés sont de nature statistique.

On doit ajouter que la délinquance juvénile étant, comme nous l'avons vu plus haut, le regroupement sous une même étiquette de phénomènes divers, plus d'un ensemble de facteurs pourra être nécessaire pour en rendre compte.

Le catalogue des facteurs susceptibles d'intervenir dans l'explication du phénomène de la délinquance juvénile est fort vaste. Dans une étude récente[1] Henri MICHARD énumère ces facteurs regroupés en trois grandes catégories: facteurs biologiques, facteurs psychologiques et facteurs sociaux.

Parmi les <u>facteurs biologiques</u> auxquels on a fait appel pour expliquer les comportements délinquants on note les affections neurologiques, les troubles endocriniens, les malformations chromosomiques, les troubles sensori-moteurs. Cependant ainsi que le souligne Stanislaw TOMKIEWICZ, Directeur de recherches à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) de France:

> "*Aucune preuve scientifiquement valide ne permet actuellement d'étayer les thèses biologisantes. On a déjà démontré l'inanité des théories liant mécaniquement*

---

(1) MICHARD, (1978) <u>La délinquance des jeunes en France</u>, Notes et études documentaires, Paris. La Documentation française, Paris.

*certaines formules chromosomiques et la délinquance. De même, aucune des grandes enquêtes qui tentent de prouver le caractère héréditaire des troubles de comportement ne résiste à un examen critique attentif"* (1).

Parmi les facteurs psychologiques, on note les pathologies de la personnalité (dont l'incidence est faible), et les troubles de l'affectivité, particulièrement l'égocentrisme et l'immaturité affective, qui se retrouvent chez un grand nombre de délinquants. La débilité mentale a également été présentée comme facteur de la délinquance bien qu'il semble qu'on doive parler plutôt d'immaturité intellectuelle.

Parmi les facteurs sociaux, on doit mentionner ceux qui sont liés aux micro-groupes de socialisation: famille, école, groupes de pairs. Les milieux de loisirs, de travail, de même que les milieux résidentiels sont également considérés.

Par ailleurs, certains facteurs culturels sont appelés à expliquer la délinquance des jeunes: phénomènes de contre-culture criminelle (où la criminalité des jeunes est induite par la criminalité adulte) et de sous-culture (où il n'y pas opposition délibérée aux normes mais mauvaise intégration de celles-ci).

L'existence même d'une société de jeunes avec la transposition du conflit "jeune-adulte" du plan individuel au plan collectif, de même que les nouvelles valeurs adoptées par les jeunes peuvent aussi avoir une incidence sur la délinquance.

---

(1) TOMKIEWICZ, Stanislaw, Délinquance des jeunes, Le Monde Diplomatique, mars 1979.

Enfin, il peut exister un lien entre la délinquance juvénile et certains phénomènes liés à la mutation de la société globale: développement économique, urbanisation accélérée, développement des mass-média.

Toutefois, si la liste des "causes" possibles de la délinquance peut toujours être allongée et raffinée, on peut affirmer qu'il n'existe pas aujourd'hui encore de modèle univoque que l'on pourrait qualifier de scientifique et explicatif.

Ainsi que nous le verrons maintenant, c'est à cette tâche ardue que se sont attaqué les chercheurs du groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile.

## 1. ORIENTATION DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR L'ETIOLOGIE DE LA DELINQUANCE JUVENILE.

Le programme de recherche du G.R.I.J. sur l'étiologie de la délinquance juvénile vise à dépasser la simple énumération et classification des facteurs explicatifs du phénomène pour élaborer et vérifier *un modèle intégré et différenciel de la structure et de la dynamique du comportement délinquant*.

La délinquance est définie à partir d'une approche comportementale, elle est vue comme la réaction (geste, acte...) d'une personnalité à une situation.

En conséquence, la recherche est orientée selon deux grands courants: un courant sociologique portant sur le vécu social et un courant psychologique portant sur la personnalité. L'objectif ultime est d'intégrer en dernier ressort les modèles rattachés à l'une ou à l'autre orientation; ces modèles constituent de véritables systèmes d'explication où sont précisés la nature des éléments essentiels qui entrent en ligne de compte tout comme les rapports qu'ils entretiennent entre eux.

Par ailleurs, ainsi que nous l'avons vu plus haut, la notion même de délinquance recouvre des phénomènes qualitativement différents soit d'une part la délinquance épisodique qui est le lot de la majorité des jeunes et, d'autre part, la délinquance persistante à laquelle aboutit une faible minorité de jeunes. Les chercheurs visent donc à élaborer non pas un mais trois

modèles, l'un regroupant les facteurs qui favorisent la délinquance épisodique, un deuxième regroupant les facteurs à l'origine du passage de la délinquance épisodique à la délinquance persistante et enfin un troisième expliquant la persistance de la délinquance.

Enfin, les chercheurs du G.R.I.J. privilégient dans leur recherche une approche longitudinale qui permet de vérifier comment une structure (facteurs explicatifs et leur agencement) se transforme dans le temps et d'étudier ainsi la dynamique du comportement délinquant.

N.B. *Pour ne pas alourdir indûment le texte, nous avons cru utile de regrouper en annexe les définitions des principaux concepts utilisés dans les recherches.*
(*Voir* page 57)

## 2. ANALYSE DE LA STRUCTURE ET DE LA DYNAMIQUE DU COMPORTEMENT DELINQUANT.

L'analyse de la structure de la délinquance selon l'âge, le sexe et le milieu social constituait un objectif du programme de recherche de même que l'analyse des modifications qui peuvent survenir dans cette structure au cours de l'adolescence.

Les données de base de la recherche sur la structure et la dynamique du comportement délinquant ont été recueillies en 1974 auprès d'un échantillon de 3 070 jeunes montréalais âgés de 12 à 16 ans et dont un sous-échantillon de 825 sujets a été revu en 1976. Aux mêmes périodes, des informations ont également été recueillies auprès d'un échantillon de 470 adolescents référés au Tribunal pour mineurs et d'un sous-échantillon de 394 sujets.

Les informations ont été recueillies au moyen d'un questionnaire sur le vécu social du sujet (attachement à la famille, à l'école, aux amis, implication dans les activités conventionnelles, engagements, croyances) et d'un questionnaire de personnalité). Enfin, la délinquance est mesurée grâce à un inventaire de délinquance cachée comportant 38 énoncés. En outre, des données additionnelles ont été recueillies permettant d'aller en profondeur sur presque tous les plans du vécu social et de la personnalité des pupilles du Tribunal.

Nous énonçons ci-après les principales conclusions auxquelles sont arrivés les chercheurs pour chacun des deux groupes observés: les jeunes montréalais et les pupilles du Tribunal.

## 2.1 *La délinquance du jeune montréalais* [1]

A la suite des chercheurs eux-mêmes, nous devons noter que les résultats de cette étude sur la structure de la délinquance des jeunes montréalais correspondent à ceux auxquels sont arrivés de nombreux autres chercheurs qui se sont livrés à des études de même type tant aux Etats-Unis qu'en Europe.

De l'ensemble des données recueillies auprès de l'échantillon de 3 070 jeunes montréalais de 12 à 18 ans, on conclut que:

a) 92.8% des adolescents avouent avoir commis au cours de la dernière année, une infraction qui, si elle avait été connue, aurait pu les conduire devant le Tribunal pour mineurs;

b) l'intensité du tort infligé par les actes délinquants ne peut être que légère compte tenu du nombre restreint de comportements qui mettent en danger la vie ou les biens des membres de la société. En effet, 88% des jeunes ont transgressé un statut ne s'appliquant qu'aux mineurs, 81.5% ont contrevenu au code criminel mais seulement 8.7% ont fait de la délinquance grave;

---

(1) FRECHETTE, M. - LEBLANC, M. (1978) La délinquance cachée des adolescents montréalais, volume 1 du rapport final, Montréal, G.R.I.J.

c) la cible privilégiée des adolescents est constituée des biens plutôt que des personnes; les délits qui prédominent sont bénins, malicieux et de nature hédoniste; par ailleurs, la délinquance criminelle est autant homogène qu'hétérogène;

d) la délinquance des garçons est nettement plus marquée que celle des filles (de façon générale, le rapport est de 3 pour 1);

e) le statut socio-économique n'amène pas une distribution variable de la délinquance générale;

f) on observe une augmentation croissante de l'étendue de la délinquance de 12 à 17 ans; par ailleurs, à 18-19 ans, la délinquance élevée diminue de moitié au profit de la délinquance moyenne et faible plutôt qu'à celui de l'absence de délinquance;

g) il ressort que la délinquance grave est sensiblement plus élevée chez les adolescents dont le père est un col bleu; la délinquance statutaire tend à augmenter avec le statut socio-économique de même que la délinquance criminelle mais de façon moins prononcée;

h) la délinquance grave diminue constamment et significativement avec l'âge contrairement à la délinquance statutaire;

i) la structure de la délinquance criminelle est, par ordre d'importance, le vol bénin, l'agression, la drogue, le vandalisme et le vol grave. Cette structure de la direction de la délinquance varie beaucoup selon le sexe, l'âge et le statut socio-économique.

"EN RESUME, LA DELINQUANCE CACHEE CONSTITUE UN PHENOMENE GENERALISE PAR SON ETENDUE MAIS DE PLUS EN PLUS LIMITE SI L'ON NE CONSIDERE QUE LA DELINQUANCE GRAVE CONTRE LES PERSONNES ET CONTRE LES BIENS. CETTE DELINQUANCE EST PRODUITE PAR DES GARCONS PLUTOT QUE DES FILLES, AVANT 16-17 ANS PLUTOT QUE PENDANT OU APRES ET PAR DES REPRESENTANTS DE TOUTES LES COUCHES SOCIALES. EN SOMME, L'HYPOTHESE AVANCEE A SAVOIR QUE LA DELINQUANCE EST UN EPIPHENOMENE DE L'ADOLESCENCE PEUT ETRE SOUTENUE PARCE QU'ELLE EST GENERALISEE, DE FAIBLE INTENSITE, MULTIDIRECTIONNELLE ET TRES LOCALISEE DANS LE TEMPS. POUR LA PLUPART DES ADOLESCENTS, C'EST UN EPISODE AUQUEL IL NE FAUT PAS ATTACHER TROP D'IMPORTANCE, MAIS IL N'EN DEMEURE PAS MOINS QUE POUR UNE TRES FAIBLE MINORITE D'ENTRE EUX (ENVIRON 10 POUR CENT), IL S'AGIT DU POINT DE DEPART D'UNE DELINQUANCE ABONDANTE, GRAVE ET A CARACTERE REPETITIF" (1).

### 2.2 *La délinquance des pupilles du Tribunal*[2]

L'étude de Marcel FRECHETTE porte sur la délinquance racontée de 470 adolescents de 12 à 18 ans qui ont été traduits devant la Cour du bien-être social (cas de protection et cas de délinquance).

---

(1) LEBLANC, M. op.cit. p. 58

(2) FRECHETTE, M. LEBLANC, M. (1978) La délinquance cachée des adolescents montréalais, volume 1 du rapport final, Montréal G.R.I.J. p. 100 et ss.

FRECHETTE, M. La délinquance à l'adolescence. Rapport présenté au 19ième Congrès de la Société de Criminologie du Québec tenu à Montréal le 20 avril 1978.

La masse des informations contenues dans le rapport ne permet pas d'en faire un compte rendu exhaustif. Nous brossons ci-après un portrait-type de la délinquance racontée par ces jeunes.

-D'abord la masse des actes délinquants est très forte avec une moyenne de 47 délits par tête et une médiane de 19 délits;

-la forme de délinquance prépondérante est le vol soit, jusqu'au milieu de l'adolescence, le vol par effraction et le vol à l'étalage et, dans la deuxième moitié de l'adolescence, le vol par effraction et le vol de véhicule à moteur;

-le volume de la délinquance diminue beaucoup au cours de la deuxième moitié de l'adolescence (moyenne de 23 délits et médiane de 7); la diminution est due au fait que près de 40% des jeunes abandonnent complètement toute délinquance. Chez les autres, le nombre de délits se maintient ou augmente;

-dès l'âge de 14 ans, toutes les formes de délinquance, des plus bénignes au plus graves, sont déjà apparues. La puberté et la pré-adolescence paraissent être les périodes où se manifeste une véritable poussée délictueuse;

-le nombre de "gros producteurs" diminue très substantiellement à la fin de l'adolescence mais les autres produisent toujours davantage; nous sommes donc en face de deux phénomènes différents: la délinquance en résorption et la délinquance en expansion;

-de façon surprenante, un délinquant grave sur quatre à la pré-adolescence persiste au même niveau d'intensité; par ailleurs, dans un cas sur cinq, le délinquant qui pose des actes peu graves à la pré-adolescence s'adonne ensuite à la délinquance grave et abondante.

AINSI QUE LE FAIT REMARQUER FRECHETTE, LE PROCESSUS DE DELINQUANCE EN RESORPTION APPARAIT TRES PUISSANT ET OPERE A LA FIN DE L'ADOLESCENCE QUELLE QU'AIT PU ETRE L'INTENSITE DE LA DELINQUANCE CE QUI FAIT QU'UNE BONNE MAJORITE DES DELINQUANTS "RECUPERENT" ET CE, VERIFICATION FAITE, MEME POUR LES JEUNES QUI N'ONT PAS ETE PLACES EN CENTRES D'ACCUEIL.

-23% des adolescents pour lesquels la relance a été possible montrent une intensification de la délinquance; ce sont des jeunes qui ont commencé leur carrière très tôt, qui ont persisté et même aggravé leur comportement;

-enfin, après 18 ans, phénomène surprenant, l'activité délinquante qui était en régression chez 77% de jeunes connaît une remontée importante et c'est 40% des 470 individus que l'on retrouve avec casier judiciaire d'adultes. Aucune explication : fournie mais c'est le double de ce qui a été observé ailleurs.

Deux observations se dégagent des données recueillies auprès des jeunes de la Cour et de leur comparaison avec celles recueillies auprès des adolescents:

-Il y a une impressionnante différence d'échelle entre la délinquance cachée des deux groupes. En effet les données démontrent que les pupilles du Tribunal

a) *commettent beaucoup plus d'actes délinquants de toute nature*

b) *produisent beaucoup plus d'actes délinquants graves*

c) *présentent une conduite délinquante beaucoup plus hétérogène ou diversifiée*

d) *débute leur comportement délinquant plus tôt.*

CES DONNEES, SELON L'AUTEUR, NE SUPPORTENT PAS LA THESE BASEE SUR LA REACTION SOCIALE; ELLES NE REFUSENT PAS AUX INSTANCES SOCIALES UNE RESPONSABILITE DANS L'EMERGENCE DE LA DELINQUANCE, MAIS LA DIFFERENCE D'ECHELLE INDIQUE QU'IL FAUT REDONNER A L'ETIOLOGIE SOCIOLOGIQUE ET PSYCHOLOGIQUE UNE PLACE PREPONDERANTE DANS L'EXPLICATION DU PHENOMENE DELINQUANT.

-Si l'intensité de la délinquance est sans aucune commune mesure dans les deux groupes, les données montrent de façon évidente que les modes selon lesquels se manifeste l'agir délinquant sont les mêmes dans les deux groupes:

a) *distribution en l de la délinquance i.e. fréquence faible chez la majorité et proportion inquiétante chez un groupe restreint;*

b) *prédominance et polymorphisme sans direction dans les deux groupes;*

c) *diminution sensible de la délinquance grave à mesure que l'âge augmente.*

## 2.3 Le développement de la délinquance juvénile

Nous avons déjà noté l'importance qu'attache le Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile aux aspects dynamiques du comportement délinquant. Les résultats des études longitudinales qu'il a menées constituent l'apport le plus original à la connaissance du phénomène.

Nous ferons état de façon plus spécifique des résultats de l'étude portant sur le développement de la délinquance au regard du développement psycho-social durant l'adolescence[1].

Les objectifs de l'étude de LEBLANC, CÔTE, BIRON et PRONOVOST sont de décrire le développement de la délinquance durant l'adolescence, d'étudier l'effet d'un changement de statut sur la délinquance, d'analyser l'impact des liens sociaux sur l'évolution de la délinquance et enfin d'investiguer si certains traits de personnalité favorisent ou non un type de développement de la délinquance.

L'étude porte sur 825 jeunes montréalais qui avaient de 12 à 16 ans en 1974 et qui ont été revus en 1976 alors qu'ils avaient entre 14 et 18 ans. Deux mesures de délinquance cachée sont employées: une échelle de délinquance criminelle et une échelle de marginalité (ou délinquance statutaire).

Cette étude permet d'affirmer que

- 50% des adolescents changent leur niveau de délinquance que ce soit pour la délinquance criminelle ou pour la marginalité;
- la délinquance criminelle diminue et la délinquance marginale augmente, cette dernière avec nettement plus d'ampleur;
- la marginalité se présente donc comme une précocité dans la pratique d'actes permis aux adultes et la délinquance criminelle comme un épiphénomène qui caractérise avant tout le début de l'adolescence.

---

(1) LEBLANC, M., BIRON, L., CÔTE, G., PRONOVOST, L., 1978 La délinquance juvénile: son développement au regard du développement psycho-social durant l'adolescence. Montréal, G.R.I.J.

Selon la théorie de la régulation sociale, le statut, (étudiant, décrocheur) les liens (croyance, engagement, attachement) avec le milieu social et l'identité sont autant de pressions qui régularisent le comportement délinquant, qui maintiennent l'adolescent dans un sillon conventionnel. Les auteurs de l'étude cherchent à vérifier comment se développent les adolescents par rapport à ces dimensions et leurs effets sur le développement de la délinquance.

Voici quelques constations qu'ils ont pu faire:

● *Statut et délinquance criminelle*

- *Lorsqu'on observe la relation entre le statut et le développement de la délinquance criminelle, on note une forte diminution de la délinquance criminelle chez les décrocheurs par rapport aux étudiants; le phénomène s'expliquerait par le fait que les jeunes qui ne subissaient pas ou peu de pressions régulatrices de l'école sont maintenant soumis à l'influence des pressions nouvelles liées au marché du travail;*

- *les décrocheurs qui ont pu s'intégrer normalement au marché du travail subissent une diminution deux fois plus importante de la délinquance criminelle que les autres. De fait, chez ceux pour qui l'école n'a pu réussir dans son rôle de régulation et de socialisation, le travail s'avère plus efficace.*

● *Développement des liens sociaux et de délinquance criminelle*

On a constaté entre autre que:

- *les jeunes dont l'attachement à la famille est faible mais stable voient leur comportement délinquant augmenter ou diminuer de façon imprévisible;*

- chez les jeunes où l'attachement diminue, la délinquance augmente et, inversément, une augmentation du degré d'attachement est suivie d'une diminution très marquée de la délinquance;

- les mêmes variations peuvent être observées en rapport avec l'augmentation ou la diminution des contacts avec les amis délinquants;

- les adolescents qui maintiennent un intérêt pour l'école ou qui l'augmentent sont ceux pour lesquels la diminution de la délinquance est le plus visible;

- les liens que le jeune entretient au niveau des loisirs confirment les résultats qui ressortent des analyses statistiques i.e. plus le jeune participe activement aux loisirs plus il est délinquant; on observe une baisse plus sensible de la délinquance chez les jeunes qui diminuent leur participation aux loisirs;

- ceux qui diminuent le travail à temps partiel voient leur criminalité baisser;

- ceux qui s'impliquent davantage au plan du travail à plein temps voient également leur criminalité baisser;

- par ailleurs, plus l'accord donné aux normes est élevé ou tend à augmenter, plus il s'accompagne d'un comportement qui reflète un retour au conformisme et d'une diminution marquée de la délinquance;

De cette étude sur la dynamique du comportement délinquant, les auteurs tirent trois conclusions:

- les variables choisies pour décrire l'évolution de la délinquance sont pertinentes et la théorie de la régulation sociale en est enrichie; de fait, les éléments retenus, attachement, (engagement et croyance) ressortent de façon significative pour confirmer que l'existence d'un lien prévient les écarts par rapport aux normes légales;

- si la consolidation du lien favorise une certaine forme de socialisation, l'absence du lien n'entraîne pas inévitablement une détérioration de la délinquance mais plutôt une certaine incohérence dans le comportement le rendant plus imprévisible;

- *enfin, les résultats soulignent de façon non équivoque que les hausses et les baisses de l'indice de délinquance sont plus marquées quand il se produit des modifications importantes des indices psychosociaux et plus particulièrement des mesures d'attachement et de croyances.*

La seconde partie de l'étude porte sur l'influence de certains traits de personnalité qui se sont révélés associés à la délinquance criminelle et qui permettent de caractériser l'identité d'un adolescent.

Cinq indices sont retenus pour cerner l'identité de l'adolescent. De l'inventaire de personnalité de JESSNESS sont tirées les échelles de mauvais ajustement social, d'agressivité manifeste, de refoulement et de déni. Un autre questionnaire est aussi utilisé soit le PI de EYSENK duquel est tirée l'échelle de psychotisme.

On constate que:

- *les sujets qui présentent des tendances faibles à l'inadaptation sociale, à l'agressivité et au psychotisme ainsi que des tendances élevées au déni et au refoulement voient leur délinquance diminuer avec les années de façon très sensible; il s'agit chez eux de délinquance momentanée;*

- *la diminution est moins sensible chez ceux qui présentent des résultats moyens aux diverses échelles; il s'agit pour eux également d'un phénomène momentané;*

- *les sujets qui ont des résultats élevés à l'inadaptation, à l'agressivité et au psychotisme et faible au déni et au refoulement se comportent de façon ambiguë; l'ensemble des indices permet d'affirmer que chez-eux il y a sensiblement le même nombre de jeunes qui ont augmenté ou diminué leur délinquance criminelle.*

## 3. ELABORATION DE MODELES EXPLICATIFS DE LA DELINQUANCE

Le Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile vise, ainsi que nous l'avons vu, une représentation explicite et en profondeur de la délinquance qui dépasse la simple énumération des composantes du phénomène pour en arriver à l'élaboration et à la vérification d'un véritable système explicatif. Un tel système regroupant un ensemble de facteurs de niveaux différents (sociaux, culturels, psychologiques...) constitue un modèle intégré.

Pour atteindre cet objectif, les chercheurs ont choisi de procéder à deux démarches parallèles, soit la constitution d'un modèle explicatif de niveau sociologiques et la constitution d'un modèle explicatif de niveau psychologique et de procéder par la suite à l'intégration de ces synthèses disciplinaires.

A la base de la recherche de modèles explicatifs, on trouve l'hypothèse de la priorité de la structure de la personnalité (variables psychologiques) pour expliquer la délinquance persistante et la priorité du vécu social (facteurs sociologiques) pour expliquer la délinquance épisodique.

### 3.1 *Approche sociologique: travaux sectoriels*

Dans un premier temps, on a procédé à une description de la vie quotidienne de l'adolescent montréalais de 12 à 16 ans.

Dans le rapport de LEBLANC[1], on peut en effet suivre l'adolescent montréalais dans sa famille, à l'école, avec ses pairs, dans ses loisirs, devant la justice, etc. Il s'agit du seul rapport exhaustif sur le sujet qui complète les travaux plus limités qui avaient déjà été publiés au Québec.

Dans une deuxième étape,on a procédé à des travaux sectoriels portant sur les facteurs le plus souvent associés à la délinquance: famille, amis, loisirs, réaction sociale, etc. Nous rendons compte ci-après des résultats de certains de ces travaux.

### 3.1.1 Famille et délinquance

Une étude a été menée par Louise BIRON sur l'association entre certains aspects de la vie familiale et la délinquance[2]. Ainsi que le fait remarquer l'auteur, les études de ce type se sont traditionnellement limitées à des mesures de la situation familiale prises par des adultes et à une analyse bi-variée i.e. associant les variables une à une. Les résultats contradictoires indiquaient la nécessité d'un changement dans l'approche.

L'étude de BIRON porte donc sur les données recueillies auprès des adolescents eux-mêmes et comportant des mesures de

---

(1) LEBLANC, M., (1976) L'adolescent montréalais de 12 à 16 ans: sa vie quotidienne. Montréal,G.R.I.J.

(2) BIRON, L., Famille et délinquance. (1974) Rapport technique no. 1, Montréal, G.R.I.J.

BIRON, L., La situation familiale et la délinquance. Conférence prononcée le 6 novembre 1976 à Québec au Congrès québécois de l'enfance exceptionnelle.

délinquance (38 énoncés) de même que des mesures sur la structure et l'ambiance du foyer (27 questions regroupées en 3 facteurs principaux: communication, supervision, identification).

Les diverses facettes de la vie familiale sont analysées en fonction de la délinquance des adolescents d'abord pour vérifier la relation entre les facteurs et la délinquance et pour établir leur ordre d'importance. L'analyse permet en outre d'établir le pourcentage de variance dans le comportement délinquant qui peut être expliqué par l'ensemble des composantes de la vie familiale.

L'auteur constate d'abord qu'au niveau de la structure, la famille apparaît relativement stable bien que 18.4% des jeunes de l'échantillon sont affectés par un divorce, une séparation ou un décès; 19.4% des mères travaillent à plein temps et 17.5% à temps partiel.

Quant à l'ambiance du foyer, il ressort des réponses données par les jeunes que 80% de ces derniers font état d'harmonie et de situation de confiance donc d'un milieu plutôt sain.

De l'analyse des variables, l'auteur dégage le modèle suivant:

- *la structure familiale occupe une place en retrait par rapport aux dimensions de communication et de supervision; son influence sur la délinquance est beaucoup plus faible que celle des deux autres variables;*
- *à cause de son faible impact sur la délinquance, l'identification n'est pas retenue dans le modèle explicatif;*

- *la supervision joue par ailleurs un rôle très spécifique; elle intervient dans la relation entre la structure familiale et la délinquance i.e. la structure familiale influence la délinquance à travers la supervision puisque la relation initiale disparaît complètement quand on introduit la supervision.*

QUELLE QUE SOIT LA STRUCTURE FAMILIALE, SON IMPACT SUR LA DELINQUANCE NE S'EVALUE QU'EN FONCTION DE LA SUPERVISION EXERCEE PAR LES PERSONNES RESPONSABLES DE L'ADOLESCENT; LE POURCENTAGE DE DELINQUANCE QUI PEUT-ETRE EXPLIQUE PAR LES FACTEURS FAMILIAUX, S'ELEVE A 22% ET LA SUPERVISION A ELLE SEULE EN EXPLIQUE 20%.

### 3.1.2 Ecole et délinquance

Dans son étude intitulée Engagement et inadaption scolaire: prélude à la délinquance[1], Danièle LABERGE-ALTMEJD a tenté de vérifier les relations pouvant exister entre le désengagement scolaire, l'inadaptation scolaire et la délinquance.

L'auteur a pu constater que toutes les dimensions de l'engagement scolaire (défini par la performance, l'image de soi, les aspirations, l'attitude face à l'école, la réaction des

---

(1) LABERGE-ALTMEJD, D., (1976) Engagement et inadaptation scolaires: prélude à la délinquance, Montréal, G.R.I.J.

professeurs et les relations avec ces derniers) étaient fortement reliées à l'indice de délinquance. Ce dernier était également en étroite relation avec l'indice d'inadaptation scolaire (défini par les comportements disruptifs en classe, l'impolitesse, les absences non motivées, etc.).

Le calcul des corrélations a permis de conclure que l'inadaptation scolaire joue effectivement le rôle de variable intervenant entre l'engagement scolaire et la délinquance.

LE DESENGAGEMENT SCOLAIRE CONSTITUE LE PREMIER PAS SUR LE CHEMIN DE L'INADAPTATION SCOLAIRE ET PAR LA SUITE CETTE INADAPTATION DEBOUCHE SUR UN ENSEMBLE DE COMPORTEMENTS DELINQUANTS.

Le lien entre l'engagement scolaire a également été mesuré dans une étude de Louise BIRON intitulée: Les modalités de l'engagement et la délinquance[1]. Elle note une association certaine et assez forte entre l'investissement dans le milieu scolaire et la délinquance en général. Cependant, l'investissement en milieu scolaire apparaît comme une variable intéressante pour expliquer la délinquance faible ou forte lors que les jeunes présentant une délinquance moyenne se répartissent à peu près également quant au niveau d'investissement.

D'autre part, on note un lien très étroit entre l'investissement scolaire et la délinquance statutaire alors que le lien

---

(1) BIRON, L., (1977) Les modalités de l'engagement et la délinquance, Montréal, G.R.I.J.

entre investissement scolaire et délinquance grave est beaucoup plus faible et laisse voir assez clairement que cette variable ne peut apporter une explication suffisante à la délinquance grave.

A ce chapitre, les conclusions des études du G.R.I.J. concordent étroitement avec celles des multiples études américaines.

### 3.1.3 Groupe de pairs et délinquance

Les théories et les recherches criminologiques traitant des groupes de pairs en rapport avec la délinquance se regroupent en deux courants principaux:

- *le premier soutient que l'interaction d'un individu avec des personnalités et un milieu délinquants permet l'apprentissage et l'intégration de normes et de valeurs pro-criminelles (groupe de référence négatif);*
- *le second courant soutient que la délinquance est le résultat d'une mauvaise adaptation de l'individu à des groupes socialement acceptables, d'une mauvaise intégration des normes et valeurs sociales (groupe de référence positif).*

Laurent THIBAULT a tenté de vérifier lequel des deux courants explique le mieux la délinquance des adolescents[1]. Il en arrive à la conclusion que les théories faisant appel aux groupes de référence en termes négatifs sont supérieurs aux autres pour expliquer les comportements délinquants.

---

(1) THIBAULT, L., (1974) Le groupe des pairs et la délinquance chez les adolescents, Montréal G.R.I.J.

En effet, les résultats de ses analyses confirment qu'il existe une relation fiable entre le fait de se tenir avec un groupe de délinquants, d'avoir parmi ses meilleurs amis des adolescents délinquants, de connaître des adultes criminels et le fait de poser soi-même des actes délinquants. Par ailleurs, les groupes de pairs expliquent davantage les comportements qu'on peut appeler deviants (usage de la drogue, marginalité) que les comportements délinquants proprement dits (vol, agression) probablement parce que, selon l'auteur, ces comportements de déviance répondent à des besoins d'affirmation de soi et d'exploration caractéristiques de l'adolescence.

### 3.1.4 Loisirs et délinquance

S'il est une idée bien ancrée chez tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin au phénomène de la délinquance, c'est le lien qui existerait entre cette dernière et l'oisiveté ou l'absence de participation aux loisirs; dès que l'on pense prévention, l'on songe d'ailleurs en tout premier lieu à offrir aux adolescents une gamme d'activités adaptées à leurs besoins.

Carole TANGUAY[1] a tenté de mesurer l'importance du loisir considéré comme facteur étiologique de la délinquance.

Les résultats de l'étude indiquent que la participation à des loisirs n'est pas une variable discriminante de la délinquance; il n'existe pas de loisirs spécifiques aux délinquants qui,

(1) TANGUAY, C. (1976) Occupation des temps libres et délinquance, Montréal, G.R.I.J.

tout en s'adonnant à des activités illégales peuvent aussi bien avoir des activités de loisirs conventionnelles.

Certaines activités de loisirs semblent toutefois favoriser ou prévenir un comportement délinquant mais selon l'auteur il est permis de croire que d'autres variables interviennent entre ces activités et la délinquance comme par exemple la personnalité du jeune et le contexte dans lequel s'inscrit le loisir.

Ainsi, il apparaît que les loisirs familiaux sont préventifs de la délinquance et ce contexte a plus d'effet sur les garçons que sur les filles et sur les jeunes de 14-16 ans que sur les plus jeunes.

PAR AILLEURS, L'ETUDE CONFIRME QUE L'OCCUPATION DES TEMPS LIBRES PARTAGES AVEC DES PAIRS EST ASSOCIEE AVEC LA DELINQUANCE ET APPARAIT COMME UN FACTEUR SIGNIFICATIF DANS SON EXPLICATION.

En conclusion, les indices de loisirs sélectionnés pour les fins de l'étude apportent finalement très peu à la connaissance du sujet; les adolescents délinquants ou non s'y adonnent et indifféremment.

Louise BIRON s'est également interrogée à savoir si le fait de participer activement à une forme de loisirs organisés crée des liens entre le jeune et la société, liens qui diminuent ses chances de s'engager dans la délinquance[1].

---

(1) BIRON, L. (1977) Les modalités de l'engagement et la délinquance, Montréal G.R.I.J.

Or, rien ne permet de tirer cette conclusion et, au contraire, les données recueillies indiquent une relation positive quoique faible entre la participation aux loisirs et la délinquance et ceci se confirme tant pour la délinquance générale que pour la délinquance grave.

Selon l'auteur, l'explication la plus plausible serait que le loisir engendre des occasions qui favorisent la délinquance; le jeune qui sort seul ou en groupe pour participer à des activités a plus d'occasion d'être tenté par des actes de vol, de vandalisme, etc., à l'aller et au retour; en outre il élargit le cercle des connaissances et risque de rencontrer des pairs délinquants. Ceci expliquerait également le fait qu'il n'y a pas d'association entre loisirs et délinquance statutaire celle-ci étant caractérisée par des actes qui n'ont rien à avoir avec les occasions mentionnées.

Quoiqu'il en soit, l'occupation des temps libres s'avère peu intéressante comme facteur explicatif de la délinquance.

### 3.1.5 Transition statutaire et délinquance

L'étude de Louison PRONOVOST intitulée: Transition école-travail et délinquance[1] constitue une exploration d'une phase importante de la vie de l'adolescent soit le passage de l'école au travail et l'influence de ce processus de transition sur le comportement délinquant.

---

(1) PRONOVOST, L. (1979) Transition école-travail et délinquance, Montréal, G.R.I.J.

La recherche porte sur 284 adolescents dont 142 n'étaient plus considérés comme étudiants lors de la seconde administration du questionnaire en 1976 et 142 étudiants sélectionnés pour fins de comparaisons. A noter que les deux groupes, étudiants et décrocheurs avaient lors du premier questionnaire (1974) un niveau de délinquance criminelle comparable.

L'auteur a pu constater les faits suivants:

- *une forte diminution de la délinquance chez les décrocheurs par rapport aux étudiants;*
- *les décrocheurs qui se sont impliqués sur le marché du travail subissent une diminution deux fois plus importante de leur délinquance criminelle que ceux qui ne s'y sont pas impliqués. Ce dernier groupe n'a pas diminué sensiblement sa délinquance parce qu'il n'a pas développé sur le marché du travail des attaches et des liens régulateurs et qu'il revit probablement les mêmes tensions qu'il a connues en milieu scolaire ;*
- *l'effet régulateur de l'implication au travail est accru pour les jeunes provenant de la classe dépendante (dont les parents ont été ou sont dépendants de prestations sociales);*
- *l'effet de l'abondon scolaire sur la baisse de la délinquance est accru lorsqu'on est en présence de liens familiaux forts et de tensions familiales faibles.*

EN CONCLUSION, L'AUTEUR FAIT REMARQUER QUE "PAR RAPPORT AUX AUTRES RECHERCHES, CELLE-CI A L'ORIGINALITE D'UNIFIER TOUT LE DOMAINE DE L'ACCES AU TRAVAIL A CELUI MAINTES FOIS ETUDIE DE L'ABONDON SCOLAIRE. CETTE UNIFICATION AURA PERMIS DE CONSTATER QUE CEUX POUR QUI L'ECOLE N'A PU REUSSIR SON ROLE DE REGULATION ET DE SOCIALISATION, LE TRAVAIL S'AVERE DES PLUS EFFICACES".

## 3.2 Approche sociologique : modèles globaux

Un des objectifs du programme de recherche du G.R.I.J. consistait à construire et à vérifier des modèles explicatifs globaux de la délinquance.

Quatre études d'orientation sociologique ont été réalisées dans cette optique: celle de CLAVEAU centrée sur la notion de tension, celle de BIRON sur la notion d'engagement, celle de BIRON et CUSSON sur la notion de contrainte sociale et enfin celle de CAPLAN sur la théorie de la régulation sociale de HIRSCHI.

Nous tenterons dans les pages qui suivent de donner un aperçu des résultats auxquels sont parvenus ces chercheurs, - tentative peut-être téméraire compte tenu de la complexité de ces travaux.

### 3.2.1 Vérification transculturelle de la théorie de la tension(1)

Claude-Nil CLAVEAU a vérifié pour le Québec la théorie de la tension mise au point et vérifiée aux Etats-Unis par EMPEY et LUBECK.

Cette théorie se formule ainsi:

nés dans des conditions de pauvreté et privés des expériences intellectuelles et interpersonnelles nécessaires à la réussite

(1) CLAVEAU, C. (1977) Vérification transculturelle de la théorie D'EMPEY et LUBECK, Montréal, G.R.I.J.

sociale, les enfants de classes pauvres sont handicapés sinon condamnés à l'insuccès. Le résultat est une sensation de frustration grandissante qui aliène non seulement une partie des jeunes de cette classe envers les règles conventionnelles et les attentes sociales, mais oriente un grand nombre d'entre eux vers l'appartenance à des groupes délinquants; les normes déviantes et les activités illégales en sont les résultats.

Ce système fermé de séquences causales peut se représenter comme suit: classe sociale → réussite scolaire → tension → association avec des pairs → délinquance. (Chaque élément est défini par un certain nombre de variables).

Concernant le statut social, CLAVEAU arrive globalement aux mêmes conclusions qu'EMPEY et LUBECK à savoir qu'il s'agit là d'un pauvre prédicteur des comportements des adolescents.

Seule la relation entre classe sociale et réussite scolaire a été en partie confirmée dans l'étude québécoise (contrairement à l'étude américaine). Aucune relation n'a pu être vérifiée entre la classe sociale et la tension non plus qu'avec l'association avec les pairs. Le lien faible entre classe sociale et délinquance est de plus contraire aux prévisions.

Le concept de classe sociale est donc éliminé de la chaîne causale dans les deux études.

CLAVEAU CONCLUT QU'IL FAUT SERIEUSEMENT REMETTRE EN QUESTION LE BIEN-FONDE DE LA PERSPECTIVE SOCIO-ECONOMIQUE QUI ATTRIBUE TOUS LES MAUX AU SIMPLE FAIT D'APPARTENANCE A UN NIVEAU SOCIAL ET AJOUTE QUE PLUS LES ETUDES EMPIRIQUES SE MULTIPLIENT, PLUS LA PERTINENCE SCIENTIFIQUE DE LA CLASSE SOCIALE COMME FACTEUR ETIOLOGIQUE DE DELINQUANCE SEMBLE S'AFFAIBLIR.

Le deuxième facteur de la chaîne est la réussite scolaire dont tous les indicateurs sont liés aux variables de tension. Performance scolaire, attitude envers l'école et engagement scolaire entretiennent également des liens avec l'association avec les pairs; l'attitude envers l'école et l'engagement scolaire sont directement liés à la délinquance.

Le troisième élément de la chaîne est la tension dont la grande majorité des variables servant de mesure étaient directement liées à la délinquance dans l'étude de EMPEY et LUKECK. CLAVEAU pour sa part constate que seul l'école buissonnière comme indicateur de tension semble avoir quelque lien avec la délinquance.

Au chapitre des relations avec les pairs, les deux études arrivent aux mêmes conclusions à savoir qu'il s'agit d'un facteur important qui a de nombreux liens avec la délinquance.

CLAVEAU conclut de son étude qu'une certaine rigueur conceptuelle aiderait à pallier aux difficultés d'opérationnalisation

de certains concepts abstraits particulièrement du concept de tension. Certains autres concepts comme celui de classe sociale et de réussite scolaire auraient avantage à être repris étant donné qu'ils sont affectés par des changements sociaux.

En résumé, d'ajouter CLAVEAU, cette théorie représente un bon essai d'explication et amène à croire que la formule idéale d'analyse du phénomène délinquant demeure un modèle qui intègre les approches socio-économique et psychologique.

### 3.2.2 Les modalités de l'engagement et la délinquance

Le modèle mis au point et vérifié par Louise BIRON est centré sur la notion d'engagement qui est la conséquence d'obligations contractées au sein de la société.

Le concept d'engagement jusque-là défini par l'investissement dans divers secteurs d'activités est ici élargi pour inclure l'orientation (valeurs et normes) qui favorise cet investissement.

En outre, le concept d'engagement est associé à celui de "risque" prenant comme hypothèse que les mécanismes de régulation sociale opèrent de telle sorte que le sujet qui a de fortes obligations sociales hésitera plus à commettre un acte qui les menace que celui qui est tout à fait détaché.

Le système à vérifier empiriquement est ainsi illustré:

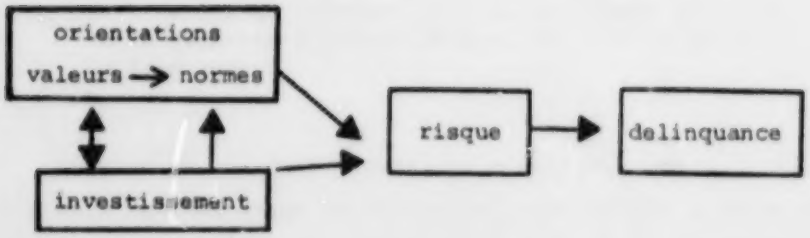


Nous énumérons ci-après quelques conclusions de cette vérification:

- *les valeurs, les normes et le risque apparaissent comme des variables susceptibles de faire varier, bien qu'à des degrés divers, la délinquance, tant la délinquance générale que la délinquance grave et la délinquance statutaire. Par contre les mesures d'investissement dans les divers secteurs d'activité de l'adolescent (école, loisirs, religion, travail) indiquent des résultats plus divers.*

  *Ainsi,*

  -il existe un lien entre l'investissement en milieu scolaire et la délinquance générale et statutaire mais le lien n'est pas suffisant pour expliquer la délinquance grave;

  -rien ne permet d'affirmer un lien entre l'investissement dans les loisirs et l'absence de comportements délinquants et ce pour les trois types de délinquance; au contraire il semble y avoir un lien, quoique faible, entre le fait de participer à des loisirs organisés et celui d'avoir un comportement délinquant;

-l'association entre l'investissement religieux et le comportement délinquant est fort et pour toutes les formes de délinquance:

-l'association entre l'investissement dans le travail et la délinquance est non seulement positive mais augmente d'intensité avec la gravité de la délinquance.

En plus de ces quatre secteurs d'investissement, l'auteur a mesuré le lien entre la "flânerie" (qui serait l'image du désengagement) et la délinquance. Les données permettent de constater l'existence d'un lien certain mais différent selon les types de délinquance; l'association est forte surtout avec la délinquance générale et la délinquance statutaire. Le flâneur serait un être passif alors que la délinquance grave requiert un dynamisme qui n'existe pas chez-lui.

Après cette première analyse permettant d'établir l'ampleur des liens entre les variables dépendantes et indépendantes, l'auteur passe à la recherche des liens sous-jacents à l'intérieur du modèle d'analyse. Les variables deviennent tour à tour source d'explication à l'intérieur du modèle et ce pour les trois types de délinquance.

Cette analyse permet de constater que:

- *le travail chez l'adolescent est associé non seulement à la délinquance mais également à d'autres mesures; ainsi l'écolier qui travaille se coupe des valeurs traditionnelles, ne reconnaît pas la légitimité des normes, perçoit peu de risque à poser des actes délinquants et se trouve en meilleure position pour commettre un délit;*

- *malgré l'importance de l'adhésion aux valeurs et de l'investissement conformiste, ces dimensions sont moins importantes que l'aspect normatif qui ressort comme le pivot de toutes les mesures d'engagement; même si cette mesure subit l'influence des autres éléments à l'intérieur du système, elle intervient elle-même dans la relation entre chacun d'eux et la délinquance;*

- *la perception du risque s'avère une mesure plus faible que ne l'indiquaient les résultats de l'association simple et particulièrement en ce qui concerne la délinquance grave;*

- *l'analyse de régression multiple fait voir que l'ensemble des variables permet d'expliquer plus de la moitié des variations du comportement délinquant général, 41% de la délinquance statutaire mais seulement 11% de la délinquance grave.*

En conclusion, l'auteur note que l'ensemble des mesures retenues pour évaluer l'engagement et le risque n'a pas l'effet anticipé sur la délinquance grave et convient mieux pour expliquer la délinquance de type général ou statutaire. L'adhésion aux normes demeure le facteur explicatif le plus important et occupe une position privilégiée. Par contre l'évaluation du risque n'a pas l'impact prévu.

### 3.2.3 Contrainte sociale et délinquance

Dans la recherche intitulée: La contrainte sociale et la délinquance[1], BIRON et CUSSON posent la question suivante: "Quels sont les éléments de contrainte sociale qui contribuent à réduire la délinquance?"

---

(1) BIRON, L., CUSSON, M. (1978) La contrainte sociale et la délinquance, Montréal, G.R.I.J.

La contrainte sociale est définie comme étant l'ensemble des "pressions sociales spécifiques qui contribuent à la conformité par des normes assorties de punitions". Les éléments de la contrainte sociale sont classifiés selon leur source: contrainte interne (adhésion à la norme), contrainte informelle venant du milieu immédiat (surveillance, punition, rejet, blâme) contrainte formelle venant du système pénal (perception du risque, arrestation, comparution).

La recherche porte sur les 825 jeunes montréalais de 14 à 18 ans qui ont répondu aux questionnaires en 1974 et en 1976. Les actes identifiés comme délinquant sont des délits contre les biens ou contre les personnes qui relèvent du code criminel.

Nous énonçons ci-après les principales conclusions auxquelles sont arrivés les auteurs.

L'analyse des relations entre les différentes mesures de contrainte sociale en 1976 et la délinquance au cours de la même année indique que:

- *l'adhésion aux normes et la délinquance sont inversement liées;*
- *la surveillance et la délinquance sont inversement reliées et particulièrement chez les filles;*
- *la fréquence de l'ensemble des punitions appliquées par les parents est associée à la délinquance: plus l'adolescent est puni, plus il commet des délits, et inversement; les punitions "chicaner tout le temps" et "insulter" sont plus fortement associées à la délinquance que toute autre (punitions corporelles, amende, restrictions à la liberté...);*

- *quant aux punitions anticipées, la très grande majorité de ceux (peu nombreux toutefois) qui croient que leurs parents ne feraient rien devant le vol à l'étalage et le vandalisme ont une forte délinquance;*

- *la tolérance est nettement associée à la délinquance; ne rien faire devant un délit contribue à accentuer la délinquance mais le blâme et la punition ne suffisent pas pour l'enrayer vraiment;*

- *le système pénal (police et Tribunal) a une influence directe presque nulle sur la délinquance des adolescents; par contre, il agit indirectement par le fait qu'il donne aux jeunes une impression (fausse en grande partie) qu'ils seront arrêtés s'ils commettent des délits.*

Une deuxième phase de l'analyse a porté sur l'effet de la contrainte sociale (au temps 2) sur la délinquance (au temps 2) compte tenu de la délinquance antérieure (faible, moyenne, forte).

Les auteurs ont pu constater que:

- *quel que soit le niveau de délinquance antérieure, l'adhésion aux normes contribue à réduire la délinquance;*

- *plus la délinquance est forte au temps I, plus il existe une forte corrélation négative entre surveillance et délinquance;*

- *la surveillance parentale et le fait de punir en retirant des permissions ont des effets régulateurs plus marqués chez les jeunes qui, antérieurement, avaient une délinquance forte.*

Enfin, une dernière démarche d'analyse a porté sur le parallélisme entre évolution de la délinquance et évolution de la contrainte sociale. Elle a permis de faire les constations suivantes:

- *la stabilité des mesures de contrainte sociale même stigmatisantes, n'entraîne pas une hausse de criminalité;*
- *quand l'adhésion aux normes augmente, la délinquance des jeunes diminue considérablement et il en est de même quand la surveillance des parents augmente.*

Somme toute, de conclure les auteurs, les mesures réactives n'ont jamais autant d'effet sur l'agir délinquant de l'adolescent que son adhésion aux normes.

### 3.2.4 La théorie du contrôle social

CAPLAN[1] a procédé à une vérification empirique de la théorie du contrôle social de HIRSCHI qui lui a permis de constater que cette théorie s'appliquait aux jeunes québécois.

Il est apparu en effet que:

- *la croyance en la légitimité des normes était la variable la plus importante;*
- *cette croyance en la légitimité des normes dépend d'un processus de création de liens avec les personnes et les institutions;*

---

(1) CAPLAN, A. (1978) A Verification and Extension of HIRSCHI'S. Theory of Social Control, Montreal, G.R.I.J.

- *l'attachement aux parents est le moteur de la création du lien avec la société;*

- *l'impact des pairs, particulièrement des amis délinquants, dépend de l'ampleur du lien avec la société.*

### 3.3 *Approche psychologique: travaux sectoriels*

Les travaux de nature psychologiques exécutés dans le cadre du programme de recherche visent à démontrer que la délinquance, lorsqu'elle est une forme stable et persistante de réaction au milieu, requiert une structure sous-jacente de la personnalité qui implique non seulement des expériences antérieures néfastes mais surtout une façon d'être dans la réalité sociale qui se concrétise par des caractéristiques et des attitudes dont la spécificité est suffisante pour permettre d'identifier le délinquant-type et d'anticiper la délinquance ultérieure.

L'objectif est de mettre au point et valider une procédure et des indices capables d'appréhender la personnalité délinquante et de la différencier des autres configurations de personnalité même lorsqu'elles sont marginales ou pathologiques.

Les chercheurs ont suivi les mêmes étapes que pour les travaux sociologiques: description de la personnalité des adolescents, études sectorielles et vérification de modèles globaux.

### 3.3.1 La personnalité de l'adolescent montréalais

L'étude sur la personnalité de l'adolescent montréalais de 12 à 16 ans[1] porte sur 825 jeunes et décrit leur personnalité sur les plans psycho-affectif (insensibilité, rudesse de caractère, introversion, agressivité manifeste), psycho-relationnel (anxiété générale, négation d'autrui, isolement interpersonnel) et psycho-social (primitivité, faiblesse du moi, conception de soi négative). Ce rapport aborde également la question des différences entre les sexes, les catégories d'âge, de statut social de même qu'entre les adolescents rattachés ou non au système de justice pour mineurs.

Ce rapport indique que l'adolescent montréalais manifeste une adaptation tout à fait "normale" à la fois au plan structural, relationnel et affectif.

S'il existe quelques problèmes au niveau de la personnalité de ces jeunes, ils résultent de la période de vie qu'ils traversent bien que la culture permette d'expliquer un certain nombre d'aspects de cette personnalité.

Ainsi que le soulignent les auteurs, les résultats de ce rapport correspondent à ceux de l'étude sur la vie quotidienne des mêmes adolescents; de ce fait, il semble prometteur d'envisager l'étude du comportement délinquant sur un plan intégré.

---

(1) COTE, G., BAYREUTHER, J., LEBLANC M., (1977) La personnalité des adolescents montréalais, Montréal, G.R.I.J.

### 3.3.2 Tests de personnalité

Au plan des études sectorielles, les principales recherches de nature psychologique ont été conduites dans le cadre du programme intitulé: LE DIAGNOSTIC ET LE PRONOSTIC DE LA DELINQUANCE GRAVE dirigé par Marcel FRECHETTE.

MAISONNEUVE[1] a appliqué le test de personnalité de EYSENK destiné à comparer divers groupes de délinquants. Par vérification statistique, il a dégagé trois facteurs qui identifient trois traits de personnalité qui distinguent délinquants et non délinquants: psychotisme, névrotisme et extraversion.

Jocelyne FORGET[2] pour sa part a éprouvé la validité prédictive de l'inventaire de personnalité de JESSNESS dont l'objectif premier est de pouvoir distinguer entre délinquants et non délinquants et le second objectif est le pouvoir fournir une variété d'attitudes et de sentiments à l'égard de soi et d'autrui afin d'être en mesure d'élaborer une typologie de la personnalité utilisable pour les enfants et les adolescents.

Pour sa part MASSE[3] a appliqué le test REP de KELLY, instrument élaboré pour évaluer les modes d'identification des

---

(1) MAISONNEUVE, D. (1978) L'inventaire de personnalité de EYSENK: approche méthodologique, Montréal, G.R.I.J.

(2) FORGET, J., (1978) Validité prédictive de l'inventaire de JESSNESS et profil de personnalité de l'adolescent en Cour de bien-être social, Montréal, G.R.I.J.

(3) MASSE, M., (1978) Délinquance juvénile et faiblesse relationnelle: capacité prédictive du répertoire des construits de rôle de G.A. KELLY, Montréal G.R.I.J.

individus à autrui, la perception qu'ils ont d'autrui et de soi par rapport à autrui. L'hypothèse à la base de cet instrument est que le délinquant peut être vu comme le sujet dont la capacité d'identifier des construits d'interaction est inférieure à la norme ou à ce qu'exige la vie de groupe.

Enfin, P. TRUDEAU-LEBL'NC[1] a mis à l'épreuve le test d'évaluation de la maturité interpersonnelle qui permet d'identifier sept niveaux de maturité dans le développement normal des jeunes. Le développement de la maturité interpersonnelle est un continuum et les niveaux sont des points sur ce continuum (asocial agressif, asocial passif, conformiste immature, névrotique actif, névrotique anxieux, identifié culturel et réactionnel aux situations traumatisantes).

### 3.3.3 Famille, personnalité et délinquance

Nous nous attarderons quelque peu sur les conclusions d'une étude de Jacqueline BAYREUTHER[2] portant sur la famille, la personnalité et la délinquance.

---

(1) TRUDEAU-LEBLANC, P. (1978) Famille et maturité interpersonnelle. Montréal, G.R.I.J.

(2) BAYREUTHER, J. (1978) Family, Personality and Delinquency: A Differential Study, Montréal, G.R.I.J.

L'auteur tente de vérifier empiriquement le modèle théorique illustré par le schéma suivant:

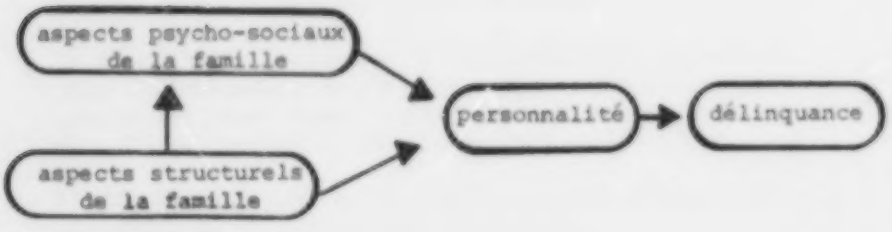


Les aspects structurels de la famille refèrent à la présence des conjoints, de frères et soeurs et enfin au travail de la mère à l'extérieur.

Les aspects psycho-sociaux de la famille sont définis par les variables suivantes: discipline, supervision, règles, atmosphère familiale, communication, attachement.

La personnalité est définie par dix échelles tirées de l'inventaire de JESSNESS.

L'analyse des données a permis d'établir l'existence d'un lien entre la plupart des variables définissant la famille et la personnalité d'une part et la délinquance statutaire ou criminelle d'autre part.

La structure de la famille ajoute cependant très peu à l'explication de l'un ou l'autre type de délinquance:

- les caractéristiques de la famille expliquent davantage la délinquance statutaire et celles de la personnalité expliquent davantage la délinquance criminelle;

- les aspects structurels de la famille, contrairement à ce qui est indiqué dans le modèle, n'ont pas d'influence sur les aspects psycho-sociaux;

- la supervision constitue une variable très importante dans l'explication de la délinquance statutaire; elle occupe une place moins importante quoique significative dans l'explication de la délinquance criminelle;

- l'attachement vient en second lieu comme facteur d'explication de la délinquance statutaire;

- supervision, attachement et mauvaise adaptation sociale contribuent à expliquer 34% de délinquance statutaire (sur 37.6% pour l'ensemble des variables étudiées)

- dans le cas de la délinquance criminelle, le mauvais ajustement social apparaît comme le facteur le plus important (15.4%) suivi de la supervision (3.9%) les autres facteurs de personnalité ajoutant 13.5% d'explication sur un total de 36.4% de variance expliquée;

- le sexe est une variable plus importante dans l'explication de la délinquance criminelle que dans celle de la délinquance statutaire;

- la supervision explique 16.2% de la variance de la délinquance des garçons et 32.2% de la délinquance des filles;

- enfin, les analyses de régression multiple démontrent que si le pourcentage de délinquance criminelle expliquée était établi à 100, les facteurs de personnalité expliqueraient 63% de variance chez les filles et 70% chez les garçons ;

- *dans le cas de la délinquance statutaire, les facteurs familiaux expliqueraient approximativement 82% de la variance pour les deux sexes et les facteurs de personnalité 18%.*

### 3.4 Approche psychologique: modèle global

Gilles CÔTE[1] a mis au point et vérifié un modèle intégratif pour étudier l'identité du sujet ayant un comportement délinquant; il ne s'agit pas de l'étude d'un trait en relation avec la délinquance mais plutôt de l'agencement de certains traits entre eux.

Dans l'identité, l'auteur reconnaît deux aspects distincts, soit:

- *la perception et la connaissance de soi en tant que soi-même et de soi-même dans une communauté sociale: c'est l'aspect cognitif de l'identité;*

- *l'agir qui découle de la conception de soi et de soi en relation au monde: c'est l'aspect conatif.*

L'aspect cognitif de l'identité se rattache au concept de conception de soi alors que les concepts d'aliénation, d'autisme et d'anxiété sociale constituent les dimensions de l'aspect conatif.

La conception de soi réfère à la perception que l'individu a de lui-même comme être social face à son entourage d'abord puis face

---

(1) CÔTE, G. (1977) Aspects cognitif et conatif de l'identité délinquance, Montréal, G.R.I.J.

à la société en général; il s'agit de l'impression qu'a l'individu de répondre ou non aux attentes sociales.

Le concept d'alinéation dans cette recherche, réfère à une réaction affective possible suite à une tension provoquée par des sentiments de non-appartenance et d'incompétence ce qui implique que l'individu rejette son groupe quand il se sent rejeté par lui.

Le concept d'autisme ne définit pas le processus de retrait tel que conçu en psychopathologie mais réfère à une perception irréaliste de soi qui vise à cacher un sentiment profond d'inadéquacité. C'est l'image d'adéquacité qui prime bien que le sujet soit porté aux rêves et ait des plans irréalistes visant à satisfaire ses besoins; c'est un mécanisme de défense chez le délinquant.

Le concept d'anxiété sociale rend compte d'un sentiment conscient de malaise lié aux relations interpersonnelles; le sujet reconnaît son état de tension et s'avère sensible à la critique. Il existe une similitude entre anxiété sociale et culpabilité puisque cette dernière est englobée dans l'anxiété sociale.

L'étude porte sur une population générale et non sur une population déjà identifiée comme délinquante.

Les principales conclusions qui ressortent de cette étude sont les suivantes:

1. l'autisme se présente comme la variable la plus importante et la moins influencée par le contrôle des trois autres variables. A elle seule, elle explique 22% de la délinquance générale et 13% de la délinquance grave (alors que l'ensemble des variables n'explique que 15% de la délinquance grave). Il s'agit de la découverte la plus importante de cette étude;

2. l'aliénation semble avoir très peu de lien avec la délinquance;

3. l'anxiété sociale intervient très peu dans l'explication de la délinquance bien que lorsque les autres indices sont faibles, elle peut contribuer à inhiber le comportement délinquant. Il s'agit toutefois de la seule variable qui, avec l'autisme a un apport direct dans l'explication de la délinquance grave;

4. la conception négative de soi s'associe directement à une grande partie de la délinquance générale;

5. l'étude misait beaucoup sur la rentabilité d'un agencement de traits pour expliquer la délinquance et en cela les résultats sont assez concluants; ainsi la conception de soi négative élevée rend compte d'une certaine délinquance générale qui ne s'exprime pas à travers l'autisme même si cette variable explique à elle seule la délinquance lorsque les variables sont considérées globalement;

6. il est possible d'affirmer que des variables non mesurées dans l'étude interviennent au niveau de la problématique alors que le rôle de l'aliénation apparaît négligeable;

7. il apparaît souhaitable que des recherches ultérieures cernent davantage les facettes de l'autisme; l'auteur estime ne pas pouvoir évaluer les possibilités et les limites de ce trait, si ce n'est qu'il paraît ouvrir la voie à un courant de recherche intéressant;

8. les résultats de l'étude, de conclure l'auteur, permettent de se demander si les bonnes variables ont été étudiées, exception faite de l'autisme. En effet, l'ensemble des variables n'explique que 15% de la délinquance grave. C'est 4% de plus seulement que les résultats obtenus par L. BIRON en utilisant des variables sociologiques. Or, il est courant de penser que les variables psychologiques expliquent mieux la délinquance grave que les variables sociologiques. Il serait donc particulièrement intéressant de voir ce qui se passe lorsque ces deux groupes de variables sont considérés simultanément.

## 4. TRAVAUX EN COURS

L'équipe du G.R.I.J. complète présentement les analyses qui permettront de produire au cours de la prochaine année les trois volumes du rapport final qui s'ajouteront au premier volume déjà paru: *La délinquance cachée à Montréal: aspects descriptifs, différentiels, longitudinaux et comparatifs.* (1)

Le deuxième volume sera intitulé: *Développement de la délinquance durant l'adolescence et développement psycho-social.* Ce rapport sera consacré à l'étude des relations entre l'évolution de la délinquance chez les individus entre 1974 et 1976 et l'évolution des caractéristiques sociales (statut et contrainte), psycho-sociales (liens: attachement et engagement) et personnelles (identité) et ceci pour l'échantillon d'adolescents et pour l'échantillon des jeunes référés au Tribunal.

Le premier rapport ayant fait voir que la délinquance avait tendance à diminuer vers la fin de l'adolescence, le deuxième rapport cherche à identifier les facteurs qui sous-tendent ce développement et à faire ressortir la dynamique de l'évolution de la délinquance comme fonction de l'évolution des caractéristiques sociales, psycho-sociales et personnelles des adolescents.

Nous avons déjà rendu compte de la partie des résultats de cette étude qui concerne plus spécifiquement l'échantillon

---

(1) Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile (1978). Structure et dynamique du comportement délinquant, deuxième rapport d'étape.

d'adolescents (p.15 ); restera à connaître les résultats d'analyse pour ce qui a trait aux pupilles du Tribunal.

Le troisième volume intitulé: *Typologie de conduite délinquante et caractéristiques psycho-sociales*. Ce document présentera quelques typologies utilisant tous les aspects de la conduite délinquante (fréquence, nature, gravité, continuité, etc.) puis fera ressortir les caractéristiques psychologiques, psycho-sociales et sociologiques décrivant chaque type de conduite délinquante.

De façon plus précise, les objectifs sont les suivants:

- *Présenter une typologie diachronique de conduite délinquante selon la fréquence, la gravité, la continuité du temps I (1974) au temps II (1976);*
- *identifier les caractéristiques psychologiques, psycho-sociales et sociales de chaque type;*
- *brosser les portraits des types d'adolescents;*
- *distinguer entre les adolescents ayant comparu devant le Tribunal et ceux qui n'ont pas comparu et décrire les caractéristiques psycho-sociologiques des deux groupes.*

Enfin, le quatrième volume, *Théorie générale de la délinquance juvénile*, comprendra deux grandes parties:

-1- *La présentation de sept modèles partiels articulés autour de chacune des notions suivantes: attachement,*

engagement, contrainte sociale, statut, primitivité, capacité interpersonnelle et socialisation;

2- la présentation d'un modèle général (conceptualisation et vérification empirique) partant des acquis accumulés dans l'élaboration des modèles partiels et adoptant une approche systématique où tous les éléments qui contribuent à accentuer ou à atténuer la conduite délinquante seront intégrés et leur contribution expliquée.

## CONCLUSION

Bien que sommaire et partielle, cette revue des principaux travaux menés au cours des dernières années par le Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile n'en fait pas moins ressortir la complexité du phénomène de la délinquance.

. . . .

Les chercheurs ont pu vérifier l'hypothèse que les variables sociologiques expliquent une bonne part de la délinquance générale, celle qui est le fait de quatre-vingt-dix (90) pourcent des adolescents. Ces mêmes variables sont toutefois apparues moins utiles pour expliquer la délinquance grave à laquelle se livrent 8 à 10 % des jeunes. Les variables psychologiques à elles seule ne se sont toutefois pas avérées aussi efficaces que prévu pour expliquer la délinquance grave. Les chercheurs en concluent que l'examen de l'interaction des facteurs sociologiques et psychologiques constitue la voie à privilégier pour l'avenir.

. . . .

Il faut toutefois noter que les résultats de certaines recherches incitent à remettre en question ou du moins à nuancer des idées bien ancrées tant chez les spécialistes que dans la population en général.

Ainsi,

- CLAVEAU conclut de sa recherche sur la théorie de la tension qu'on doit sérieusement remettre en cause le bien-fondé de la perspective socio-économique qui attribue tous les maux au simple fait d'appartenir à un niveau social quelconque; plus les études empiriques se multiplient, précise-t-il, plus la pertinence scientifique de la classe sociale comme facteur étiologique de la délinquance semble s'affaiblir;

- les études de TANGUAY et de BIRON indiquent une relation faible mais positive entre le fait de participer à des loisirs organisés et celui de poser des actes délinquants; or, partant de l'hypothèse que l'oisiveté constitue un facteur important dans l'apparition de comportements délinquants, une grande partie de l'effort de prévention a porté jusqu'à maintenant sur l'organisation d'activités de loisirs pour certains groupes-cibles;

- la structure de la famille a occupé une place importante dans la panoplie des facteurs étiologiques de la délinquance; BIRON et BAYREUTHER concluent pour leur part que la structure familiale (séparation des parents, travail de la mère à l'extérieur, nombre d'enfants, etc.) n'a en soi que peu au pas d'influence sur le niveau

*de délinquance; de l'avis de ces chercheurs, la variable "supervision" devrait cependant être explorée davantage puisque l'impact de la structure familiale sur la délinquance ne s'évalue qu'en fonction de la supervision exercée par les personnes responsables de l'adolescent.*

* * * *

Dans le domaine de la criminologie, les implications pratiques des résultats de recherche sont tout aussi importantes que la connaissance des phénomènes eux-mêmes. A ce titre, les travaux du Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile ouvrent des pistes intéressantes.

- *Sur le plan d'une politique sociale face à la délinquance des mineurs, l'observation de la diminution naturelle de cette délinquance au cours de la deuxième moitié de l'adolescence milite en faveur d'une philosophie de la non-intervention radicale ou à tout le moins de l'intervention minimale. "Sans aller jusqu'au laisser faire général, l'intervention ne doit viser que les cas de nécessité ce qui conduit à une politique de prévention générale plutôt qu'un accent sur la prévention spécifique auprès des individus et des groupes" (1).*

- *Les résultats de la recherche de Louison PRONOVOST indiquent que le jeune qui subit une forte tension à l'école cherche effectivement une solution dans*

---

(1) LEBLANC, M., BIRON, L., COTE, G., PRONOVOST, L., (1978) La délinquance juvénile: son développement en regard du développement psycho-social durant l'adolescence. Montréal, G.R.I.J.

*la délinquance mais que cette délinquance décroit lorsque le jeune "décroche" du milieu scolaire et, de façon plus significative encore lorsqu'il y a transition complète du statut d'étudiant à celui de travailleur. De telles observations indiquent une voie possible d'action préventive tout en laissant entrevoir de sérieuses difficultés compte tenu des multiples problèmes d'adaptation en milieu scolaire d'une part et du taux élevé de chômage chez les jeunes d'autre part.*

- *A la lumière des résultats fournis par les démarches poursuivies au cours des dernières années, FRECHETTE estime pour sa part nécessaire de privilégier une prévention de niveau tertiaire i.e. une action qui vise à prévenir les complications de l'inadaptation chez les individus ou groupes ayant commis des actes délinquants et sujets à récidives. "Le seul défi majeur est celui d'empêcher l'agir antisocial de se pérenniser, de neutraliser la délinquance en voie de devenir criminalité, d'abord pour les sujets eux-mêmes, afin de leur permettre d'échapper à une fatalité qui est souvent terrible puisqu'elle représente à la limite une sorte de mort sociale, ensuite pour la collectivité, puisque le potentiel de destructivité s'accroît considérablement chez les sujets qui franchissent ce seuil"(1).*

Quels sont les adolescents qui s'orientent vers la délinquance grave et persistante? Quels sont leurs caractéristiques

---

(1) FRECHETTE, M., (juin 1979) "La prévention de la délinquance" dans Prévention Jeunesse, Québec Editeur Officiel du Québec.

par rapport à celles des jeunes pour qui la délinquance est une simple difficulté de parcours? Quelles sont les raisons qui les poussent dans cette voie? C'est,selon LEBLANC et FRECHETTE, "une préoccupation centrale pour toute élaboration réaliste d'une politique sociale visant les jeunes comme pour toute implantation d'un système efficace de gestion des cas à l'intérieur des services; dans la mesure où une différenciation nette peut être établie entre la délinquance qui n'est qu'un feu de paille et la délinquance qui est là pour durer il devient possible d'orienter beaucoup plus efficacement la qualité et l'intensité des mesures qui sont nécessaires"(1).

---

(1) FRECHETTE, M., LEBLANC, M., (1978)"La délinquance cachée des adolescents montréalais, Volume I du rapport final, Montréal, G.R.I.J. P. 315.

ANNEXE

Pour faciliter la compréhension du texte, il nous est apparu utile de regrouper les définitions des principaux concepts qui sont à la base des travaux menés par le Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile.

Ces définitions sont tirées de l'un ou l'autre des rapports publiés par le G.R.I.J.

## LEXIQUE

### DELINQUANCE GENERALE

inclut tous les actes défendus par le code criminel et les statuts fédéraux et tous les actes qui ne sont défendus qu'aux mineurs en vertu des statuts provinciaux (ex. fréquentation scolaire) et municipaux (ex. couvre-feu).

### DELINQUANCE GRAVE

comprend des actes dirigés contre les biens et les personnes et qui obtiennent un score élevé sur l'échelle de gravité de SELLIN et WOLFGANG (1967) adaptée par le Québec par monsieur LEBLANC (1969).

### DELINQUANCE STATUTAIRE

comprend les actes qui ne sont punissables qu'en raison de l'âge des sujets; ces mêmes actes posés par des adultes ne donneraient lieu à aucune sanction. Ils relèvent de la Loi des jeunes délinquants, des règlements de fréquentation scolaire et de certains règlements municipaux.

### DELINQUANCE CRIMINELLE

réfère aux actes qui sont une violation directe des prescriptions du code criminel.

### DELINQUANCE REVELEE OU APPARENTE

comprend les actes qui sont connus des agences de régulation sociale, police et tribunaux.

DELINQUANCE CACHEE OU REELLE

comprend toute violation à l'un ou l'autre point de la réglementation écrite à laquelle sont soumis les adolescents sans que ces actes ne soient connus des agences officielles de régulation sociale, police et tribunaux.

DELINQUANCE SPECIFIQUE

réfère à une activité plus systématique, plus structurée, plus "finalisée" en quelque sorte que la délinquance générale. En plus de se signifier chez l'individu comme un mode récurrent de conduite, elle représente chez les cas typiques une façon d'être et de s'affirmer qui se consolide avec le temps.

DELINQUANCE PERSISTANTE (qui peut être grave ou mineure)

correspond à un engagement étalé sur plusieurs années, du début de l'adolescence à l'âge adulte.

DELINQUANCE EPISODIQUE OU TEMPORAIRE

réfère à une délinquance qui appartient de façon stricte à une seule phase de la vie de l'adolescent et qui se résorbe par la suite.

STRUCTURE DU COMPORTEMENT DELINQUANT

réfère à la manière dont se caractérise la délinquance à un moment donné (étendue, intensité, direction, diversité).

ETENDUE: place occupée par la délinquance dans l'activité des mineurs.

INTENSITE: se rapporte au degré de délinquance; c'est l'aspect qualitatif, la gravité, le tort impliqué.

DIRECTION: indique la cible du comportement; l'objet peut être proscrit pour les mineurs seulement (sexualité, conduite automobile) ou peut être proscrit pour tous (délits contre les biens, contre la personne).

*DIVERSITE:* *(polymorphisme) rend compte de la variété des actes délinquants qui composent la conduite délinquante.*

*DYNAMIQUE DU COMPORTEMENT DELINQUANT*

réfère à la façon dont le phénomène de la délinquance se transforme dans le temps.

*DEVIANCE*

réfère à tout manquement, quel qu'il soit, aux normes institutionnalisées ainsi qu'aux normes usuelles, c'est-à-dire aux normes reconnues comme légitimes à l'intérieur d'un système social donné et qui sont partagées par les membres du système.

*REACTION SOCIALE*

comprend l'ensemble des mesures formelles ou informelles, prises par la société ou ses représentants à la suite d'actes délictueux.

*ATTACHEMENT*

se définit comme les relations affectueuses qu'un adolescent a avec les personnes respectueuses de la Loi, en particulier les parents.

*ENGAGEMENT*

peut être défini comme l'ensemble des investissements qu'un adolescent fait dans des activités conventionnelles, en particulier les activités scolaires, professionnelles et religieuses.

*CONTRAINTE SOCIALE*

est définie comme l'ensemble des pressions sociales spécifiques qui contribuent à la conformité, en particulier par des normes obligatoires assorties de sanctions.

STATUT

est défini comme le rôle et l'amplification dans ce rôle que l'adolescent adopte. Ces rôles sont ceux d'écoliers et de travailleurs.

PRIMITIVITE

réfère à la fois à un contenu psychique et affectif ainsi qu'à un mode d'organisation de la personnalité qui sont pauvres, grossiers, marqués d'un caractère répressif ou immature, c'est-à-dire où prédominent les réactions émotives infantiles, l'absence de sens critique, la mauvaise perception de la réalité, etc...

CAPACITE INTERPERSONNELLE

met en cause cette caractéristique générale de la personnalité par laquelle un individu est apte à percevoir des ressemblances entre lui-même et les autres c'est-à-dire à s'assimiler mentalement à autrui.

SOCIALISATION

se définit comme la capacité que manifeste un individu d'avoir une "vision appropriée de soi en tant qu'objet social". Elle se traduit par des attitudes telles que l'ouverture à autrui, l'orientation positive aux valeurs de groupe, la confiance, l'affirmation sociale de soi, etc...

REGULATION SOCIALE

un processus d'ensemble qui contribue, avec la socialisation, à assurer le maintien et la permanence de la structure sociale.

# BIBLIOGRAPHIE

## A) DOCUMENTS PUBLIES PAR LE GROUPE DE RECHERCHE SUR L'INADAPTATION JUVENILE[1].


• BARIL, M., LABERGE-ALTMEJD, D., (1975)

Analyse behavioriste et la réaction sociale In: CUSSON, M. et autres. La peine et le délinquant: analyses théoriques de la réaction sociale à la déviance. Montréal, G.R.I.J. 346 pages.

• •BAYREUTHER, J. (1978)

Family, Personality and Delinquency: A Differential Study. Montréal, G.R.I.J.
239 pages.

•BIRON, L.,CAPLAN, A., LEBLANC, M. (1975)

La construction de l'échantillon, la cueillette des données et leur préparation. Montréal, G.R.I.J.
258 pages.

•BIRON, L., CAPLAN, A., LEBLANC, M., (1977)

La relance: échantillonnage, cueillette et préparation des données. Montréal, G.R.I.J.
121 pages.

• •BIRON, L., (1976)

La situation familiale et la délinquance. Conférence prononcée le 6 novembre 1976 à Québec au Congrès québécois de l'enfance exceptionnelle.

• •BIRON, L., CUSSON, M., LEBLANC, M., (1978)

Structure et dynamique du comportement délinquant et la définition sociale de la délinquance. Montréal, G.R.I.J.


---

(1) les titres marqués d'un astérisque sont disponibles à l'Informathèque du ministère des Affaires sociales.

* • BIRON, L. (1979)

La contrainte sociale et la délinquance, Montréal, G.R.I.J.
146 pages.

* • BIRON, L., (1977)

Les modalités de l'engagement et la délinquance.
Montréal, G.R.I.J.
234 pages.

• CAPLAN, A. (1978)

A Verification and Extension of HIRSCHI's Theory of Social Control. Montréal, G.R.I.J.
600 pages.

* • CLAVEAU, C.-Nil (1978)

Vérification transculturelle de la théorie d'EMPEY et LUCKECK.
Montréal, G.R.I.J.
236 pages.

* • COTE, G. (1977)

Aspects cognitif et conatif de l'identité et comportement délinquant. Montréal, G.R.I.J.
221 pages.

* • COTE, G., LEBLANC, M., BAYREUTHER, J. (1978)

L'adolescent montréalais de 14 à 18 ans: aspects de sa personnalité. Montréal, G.R.I.J.
208 pages.

• CUSSON, M. et autres (1975)

La peine et le délinquant: analyses théoriques de la réaction sociale à la déviance. Montréal, G.R.I.J.
346 pages.

* • DEBUYST, C. (1976)

Les processus structurants de la personnalité délinquante.
Document de travail, Montréal, G.R.I.J.
27 pages.

• FORGET, J. (1978)

Validité prédictive de l'inventaire de JESNESS et profil de personnalité de l'adolescent de la Cour de Bien-être social.
Montréal, G.R.I.J.
206 pages.

• • FRECHETTE, M. (1974,1975,1976)

Le diagnostic et le pronostic de la délinquance grave.
Rapports d'étape, Montréal, G.R.I.J.

• • FRECHETTE, M., LEBLANC, M. (1978)

La délinquance cachée des adolescents montréalais.
Volume I du rapport final, Montréal, G.R.I.J.
338 pages.

• GARIEPY, J., LEBLANC, M., (1976)

Ecologie de l'inadaptation juvénile à Montréal. Montréal, G.R.I.J.
139 pages.

• • LABERGE-ALTMEJD, D. (1976)

Engagement et inadaptation scolaires, prélude à la délinquance.
Montréal, G.R.I.J.
151 pages.

• • LEBLANC, M. (1974)

Structure dynamique du comportement délinquant. Programme de recherches, Montréal, G.R.I.J.
61 pages.

• • LEBLANC, M. (1974)

Les causes de la délinquance: un commentaire. Document de travail, Montréal, G.R.I.J.

• • LEBLANC, M. (1976)

L'adolescent montréalais de 12 à 16 ans: sa vie quotidienne.
Montréal, G.R.I.J.
284 pages.

• • LEBLANC, M. (1977)

Structure et dynamique du comportement délinquant.
Rapport d'étape, Montréal, G.R.I.J.
121 pages.

* • LEBLANC, M. (1977)
La délinquance juvénile au Québec. Montréal, G.R.I.J.
99 pages.

• LEBLANC, M. (1977)
La délinquance à l'adolescence: de la délinquance cachée et de la délinquance apparente. Montréal, G.R.I.J.

* • LEBLANC, M. (1977)
Activités délinquantes et activités sexuelles: deux phénomènes concomitants. Montréal, G.R.I.J.
22 pages.

* • LEBLANC, M. (1978)
Structure et dynamique du comportement délinquant. Rapport d'étape. Montréal, G.R.I.J.
126 pages.

* • LEBLANC, M., CAPLAN, A., SARRAZIN, N., BIRON, L., (1978)
Etudes sur la délinquance cachée des adolescents montréalais. Montréal, G.R.I.J.

* • LEBLANC, M., BIRON, L., COTE, G., PRONOVOST, L. (1978)
La délinquance juvénile et son développement en regard du développement psycho-social durant l'adolescence.
Montréal, G.R.I.J.
58 pages.

• LEGENDRE, G., LEBLANC, M., MENARD, R. (1973)
Les bandes de jeunes: ampleur du phénomène à Montréal.
Montréal, G.R.I.J.
104 pages.

• MAISONNEUVE, D. (1977)
L'inventaire de personnalité de EYSENCK: approche méthodologique. Montréal, G.R.I.J.
283 pages.

* • PRONOVOST, L., (1979)
Le processus transition école-travail et le développement de la délinquance. Montréal, G.R.I.J.
166 pages.

* PRONOVOST, L., LEBLANC, M. (1979)
Transition statutaire et délinquance. Montréal, G.R.I.J.
17 pages.

* TANGUAY, C. (1976)
Occupation des temps libres et délinquance.
Montréal, G.R.I.J.
156 pages.

* THIBAULT, L. (1974)
Le groupe des pairs et la délinquance chez les adolescents.
Montréal, G.R.I.J.
175 pages.

* TRUDEAU-LEBLANC, P. (1978)
Famille et maturité interpersonnelle. Montréal, G.R.I.J.
348 pages.

## B) OUVRAGES GENERAUX


. ANDRY, R. (1972)

Parental Failure and Delinquency. In: Juvenile Delinquency, the Family and the Social Group. London - John BAPPON MAYS. Longman Group Ltd.

. BELSON, W.A. (1975)

Juvenile Theft: the Causal Factors, London, HARPER & ROW.

. CAVAN, R., FERDINAND, T.N. (1975)

Juvenile Delinquency, Philadelphia, J.B. LIPPINCOTT CO.

. CHANG, D. H., (1977)

Crime and Delinquency, Cambridge Ma.: SCHENKMAN Publishing

. CHILTON, R. (1976)

Discriminatory Response, Control Theory and the Self-Reported Delinquency. Amherst University of Massachusetts.

. CHARICOS, T.G. & al. (1977)

Deterrence of Delinquency. Final Report. Tallahassee, Florida. The Florida State University, School of Criminology.

. CLOWARD, R.A., OHLIN, L. (1960)

Delinquency and Opportunity. A Theory of Delinquant Gangs. New-York - The Free Press.

. CUSSON, M. (1974)

La resocialisation du jeune délinquant. Montréal. Presses de l'Université de Montréal

- DELEUTY, E. LINDSAY, J. RIVET, M. (1974)

  Protection et délinquance. Dossiers de la Cour du bien-être social. Québec, Presses de l'Université Laval.

- ELLIOT, D.S., VOSS, H.L. (1974)

  Delinquency and Dropout. Lexington, Mass. Lexington Books.

- EMPEY, T., LUBECK, S.G. (1973)

  Explaining Delinquency. Lexington, Mass. Health Lexington Books.

- GAULESAC, V. MURRAY, G. (1977)

  Les jeunes de la rue, ce qu'ils disent de leur ville. Toulouse, Ed. Privat.

- GLUCK, S., CLUECK, E. (1950)

  Unraveling Juvenile Delinquency. Cambridge, Harvard University Press.

- HIRSCHI, T., SELVIN, H.C. (1975)

  Recherches en délinquance. Principes de l'analyse quantitative. Mouton Editeur, Paris.

- HIRSCHI, T. (1969)

  Causes of Delinquency. Berkeley. University of California Press.

- LEMAY, M. (1973)

  Psychopathologie juvénile, Paris, Fleurus.

- MALEWSKA, H. PEYRE, V. (1973)

  Delinquance juvénile, famille, école et société. Recherche comparative en France et en Pologne, Vancresson, C.F.R.E.S.

. MICHAUD, H. (1978)

La délinquance des jeunes en France. Notes et études documentaires. Paris. La Documentation Française.

. PARIZEAU, A. (1978)

Protection de l'enfant: Echec? Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

. PINATEL, J. (1968)

La synthèse criminologique. Criminologie en Action, Montréal Presses de l'Université de Montréal.

. RACINE, A. (1966)

Rôle des loisirs dans l'étiologie de la délinquance juvénile. In: Loisirs et délinquance juvénile. Bruxelles, C.E.D.J.

. REED, J.P., BAALI, F. (1972)

Faces of Delinquency. Englewook Cliffs, New-Jersey. Prentice-Hall, Inc.

. ROBERT, P., LASCOUME, P. (1974)

Les bandes d'adolescents. Une théorie de la ségrégation. Editions ouvrières, Paris.

. ROUMAJON, Dr Y. (1977)

Ils ne sont pas nés délinquants. Paris, Laffont.

. SANDHY, H. S. (1977)

Juvenile Delinquency: Causes, Control and Prevention. New-York, Greff Division/McGraw-Hill.

. WALKET, N. (1977)

Behavior and Misbehavior: Explanations and non-explanations. New-York, Basic Books.

. WOLFGANG, M.E., FIGLIO, R.M., SELLIN, T., (1972)

Delinquency in a Birth Cohort. Chicago. The University of Chicago Press.